

Fiche clinique du patient X (sujet 12212)

Monsieur X a été victime d'un Accident Vasculaire Cérébral sylvien* au stade aigu.

Le patient, pris en charge au Service des Urgences Cérébraux Vasculaires deux heures après le début des symptômes, présente une hémiplégie droite (paralysie du côté droit du corps : face, membre supérieur, membre inférieur).

L'angiographie-IRM révèle une occlusion d'une artère sylvienne. Le patient a été thrombolysé à la suite de l'examen IRM. L'angiographie-IRM révélera une recanalisation de l'artère obstruée, le traitement thrombolytique ayant été efficace.

**L'artère sylvienne est issue de la carotide interne, elle assure la vascularisation des hémisphères cérébraux.*